

**ELEMENTS TARIFAIRES POUR LES CONTRATS C16 ET C16CR  
POUR L'ELECTRICITE PRODUITE PAR LES INSTALLATIONS DE COGENERATION  
Suivant les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2016**

**ELEMENTS DE PRIX EN EUROS POUR LA PRODUCTION DU MOIS DE MARS 2021**

### CONTRAT C16 :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/03/2021
  
- Tarif réglementé B1 pour la zone 3 5,85 c€/kWh PCS
- Abonnement B0 101,82 €/an

Les données sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://gaz-tarif-reglemente.fr/>

### CONTRAT C16CR :

- Paramètres pour la rémunération gaz à partir du 01/03/2021
  
- Moyenne Day Ahead EOD PEG 1,727 c€/kWh PCS
  
- CO2 – Moyenne des prix de clôture 40,96 €/t
  
- TICGN variable 0,843 c€/kWh PCS
  
- Part d'acheminement du gaz à partir du 01/10/2020

Plage de puissance (kW)	]0-50]	]50-150]	]150-300]	]300-500]	]500-1000]
Puissance de référence (kW)	30	100	225	400	700
Coût d'acheminement (c€/kWh PCS)	6,842	2,446	1,400	1,034	0,832